



CONTRAT DE LOCATION DE SALLE DU CENTRE STELLA

ARTICLE 1

Confirmation de réservation

Votre réservation sera confirmée après avoir rempli le formulaire de réservation ainsi que par la signature d'un engagement de location, qui implique l'adhésion sans réserve aux conditions générales de location ci-après définies.

Toute option de réservation prise par e-mail ou par téléphone reste valable deux jours à partir de la signature du document, ou de la confirmation par un écrit, c'est-à-dire par e-mail. Elle est automatiquement annulée sans réception du formulaire de réservation endéans ce délai. La réservation est confirmée uniquement lors de la réception du paiement de la réservation.

Lors de la demande de réservation de la salle, nous demandons au client de spécifier ses demandes de matériel (projecteur, écran, câble...) et son souhait de disposition du mobilier.

Le client dispose de la salle, de la cuisine et du mobilier de la salle de formation.

ARTICLE 2

Paiement et facturation

Une facture pour le montant total sera envoyée par e-mail après réception de votre formulaire de réservation et est à payer dès réception sur le compte IBAN BE 27 310 100 898 173 avec comme communication le numéro de facture (ou communication structurée).

La location de la salle est facturée conformément aux tarifs en vigueur, c'est-à-dire : une demi-journée (4 heures) au prix de 175 € HTVA ou d'une journée (8 heures) au prix de 350 € HTVA. Toute heure supplémentaire sera facturée 45 € HTVA. Toute demi-heure entamée sera facturée.

ARTICLE 3

Responsabilités et force majeure

Le Centre Stella ne pourra être tenu pour responsable en cas de vol de matériel appartenant à l'occupant, ni en cas d'arrêt accidentel d'une distribution ou d'un service, ni d'une manière générale en cas d'incident ou d'accident dû à une cause indépendante de la volonté du Centre Stella de ses représentants ou préposés.

Par ailleurs, le Centre Stella ne pourra pas être tenu pour responsable à la suite d'une interruption, une suspension ou une interdiction de mener une activité décidée par toute autorité compétente à la suite d'un non-respect d'une législation ou réglementation à laquelle le client aurait dû se conformer en raison de son activité. Le client reste redevable de ses engagements envers le Centre Stella.

En outre, en cas de force majeure ou pour une cause indépendante de sa volonté (tel le Covid), le Centre Stella se réserve le droit d'annuler une location et ne pourra être poursuivi pour des indemnités. Une indemnité de 50 euros peut être réclamée pour les frais inhérents à l'organisation de la salle ainsi que la planification d'une nouvelle date pour la location de la salle.

ARTICLE 4

Utilisation de l'espace cuisine

La cuisine peut être utilisée. Nous mettons à votre disposition : assiettes, couverts, tasses.

Nous vous demandons de faire la vaisselle avant votre départ.

ARTICLE 5

Catering

L'organisateur a le droit de faire appel au traiteur de son choix ou de choisir parmi les formules proposées par le Centre Stella.

ARTICLE 6

Conditions d'annulation

En cas d'annulation par le client, le remboursement du montant de la facture se fera aux conditions suivantes : En fonction de la date d'annulation et de la date de réservation de la location de la salle, le montant sera remboursé au prorata de :

- Jusqu'à 2 jours ouvrables avant la date de réservation 0 %.
- Entre 3 et 8 jours ouvrables avant la date de réservation 20 %.
- Entre 9 et 15 jours ouvrables avant la date de réservation 50 %.
- 16 jours ouvrables avant la réservation 100 %.